

FLASHINFO



SUPPLEMENT AU BULLETIN "MONTATAIRE INFORMATIONS MUNICIPALES"

Décembre 1981

LE COMITE LOCAL DE L'EMPLOI CENTRE OPERATIONNEL DE LUTTE POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Pendant des années, à vos côtés, nous n'avons cessé de lutter pour empêcher le chômage de s'étendre dans Montataire.

Nous nous opposons sans relâche à l'ancien gouvernement dont la politique tournée vers les intérêts des trusts multinationaux était source de gâchis économiques, sociaux et culturels pour notre pays.

Dans cette bataille, nous étions privés de moyens légaux et il nous fallait déjouer les obstacles mis à l'activité des élus par les pouvoirs publics, surtout quand ces élus étaient des...communistes.

Aujourd'hui, la situation est nouvelle. La résorption du chômage est un des axes essentiels de la politique d'un gouvernement dont nous sommes partie prenante.

Notre Municipalité peut enfin jouer un rôle directement constructif et donner pleinement priorité à l'emploi dans sa gestion sociale.

Ainsi, sans attendre, et m'appuyant sur les recom-

mandations gouvernementales, le 3 Novembre dernier je tenais en Mairie une Conférence de Presse au cours de laquelle j'avais l'idée d'une création d'un Comité Local de l'Emploi sur Montataire.

Dès le 14 Novembre, le Conseil Municipal à l'unanimité, faisait sienne cette proposition et, le 4 Décembre 1981, le Comité Local de l'Emploi prenait vie officielle dans notre Ville.

A sa séance constitutive, chacun a pu mesurer à quel point cette initiative correspondait à une exigence actuelle de la population.

Du côté syndical, étaient

(suite page 2)

PLUS et MIEUX

Comme vous le savez, l'Association des Amis de Montataire est responsable de l'édition du bulletin : "MONTATAIRE INFORMATIONS MUNICIPALES".

A ce titre et afin de mieux satisfaire les exigences de la population montatairienne il nous a paru utile d'adjoindre un supplément à notre publication périodique.

"FLASH-INFO" est donc une formule nouvelle mise en place pour traiter l'information locale municipale d'une manière plus ponctuelle et plus actuelle.

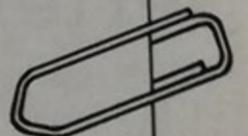
Nous espérons que cette initiative rencontrera un écho favorable auprès de la population et vous remercions à l'avance de toutes remarques que vous voudrez bien nous faire parvenir à ce sujet.



*A l'occasion de
la nouvelle
année,*

*Monsieur le Maire, ses Adjointes et
les Conseillers Municipaux,*

*vous présentent leurs meilleurs vœux
de bonheur, de santé et de paix.*





Conférence de Presse du 3 Novembre en présence de Maurice BAMBIE, Conseiller Général.

présents des délégations C.G.T. et U.G.I.C.T. des services municipaux et de la quasi totalité des entreprises locales (Usinor, Chausson, Astral, Saxby, etc...) et un représentant F.O. des P.T.T.. La C.F.D.T. et la C.G.C. invitées, n'avaient malheureusement pas saisi la nécessité d'assurer une représentation.

Du côté patronal était remarquée la présence des entreprises et sociétés suivantes : ASTRAL, HAINAULT, DESSAINT, BONNIEC, S.L.E.E., CREDIT AGRICOLE, de Monsieur QUENON Marcel, représentant des commerçants, et d'un délégué de la Chambre du Commerce.

Bien sûr était notée avec regret l'absence de représentants des directions des grandes entreprises, telles USINOR, GALVANOR, COLORACIER, CHAUSSON, SAXBY ou MARINONI, par exemple.

des objectifs sérieux

Centre opérationnel de lutte pour **L'EMPLOI ET LA FORMATION DES JEUNES**, ce Comité doit permettre aux élus et à la population de notre localité,

2

- de détecter les menaces de licenciements dans les entreprises,
- de prévenir les cessations d'activité des sociétés et commerces,
- de s'opposer aux mises en cause des possibilités d'extension des établissements (c'est le cas de la Société ASTRAL stoppée dans son élan par la DATAR...)
- d'examiner les créations d'emplois envisageables sur notre territoire communal..

On le voit à l'énoncé des objectifs ci-dessus, que ce soit les jeunes en tant que tels, les travailleurs et leurs syndicats ou les directions d'entreprises : chacun peut prendre place et agir pour la défense et le développement de l'emploi. Les associations locales elles-mêmes ont un rôle à jouer pour nous aider à détecter les priorités.

Il est donc plus que jamais nécessaire que nous soyons transmises toutes les informations concernant les problèmes et les difficultés rencontrés par les entreprises locales.

l'exemple municipal

Aujourd'hui plus de 2 millions de chômeurs sont recensés en France.

Pour notre seule Ville de Montataire, déjà 176 demandes d'emplois dans nos propres services municipaux ont été comptabilisées. Nous devons donc veiller à ce que des mesures urgentes et concrètes soient prises pour créer des emplois, favoriser les installations d'entreprises ou aider au développement de celles en place.

En tant qu'employeurs, nous tenons nous-mêmes à montrer l'exemple en nous attachant à faire bénéficier nos agents municipaux des **CONTRATS DE SOLIDARITE** proposés par l'Etat. Ceci permettra, par exemple, après examen des modalités de la mise en pratique avec les principaux intéressés, de réduire à 37 heures les horaires aujourd'hui fixés à 39 heures.

Nous faciliterons d'autre part les départs en retraite et nous proposerons à toute personne qui le souhaiterait la possibilité de travailler à mi-temps. D'autres demandes émanant des services et des élus seront sans doute satisfaites. Mais chacun comprendra que dans ce contexte, il ne saurait en aucun cas être question de procéder à des recrutements inconsidérés.

quel financement

Bien entendu, dans tout ce que nous mettrons en oeuvre, nous garderons en l'esprit la nécessité d'**AMELIORER AVANT TOUT LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC**

aux Mont
Par aill
sera de
porter
de nouve
nous bas
précisi
Pierre M
nistré,

"Tout e
dans so
réductio
travail
pleur es
ra béné
ration d
pouvant
et même
et 25%
toutes
tes d'e
cette r

un pro pou

Au de
nous r
lerons
res co
ses po
plois
locale
Nous
pour
venir
le pl
lais
vaux
tués
sauri
mande
formu
SOLID
à leu
cessa

Comme
que
trave
du C
plois
sent
Il e
situ
l'em
régie

COMITE

aux Montatairiens.

Par ailleurs, notre souci sera de ne pas faire supporter aux contribuables de nouvelles charges. Nous nous baserons donc sur les précisions de Monsieur Pierre Mauroy, Premier Ministre, qui indiquait :

"Tout employeur décidant, dans son entreprise, une réduction de la durée du travail revêtant une ampleur exceptionnelle pourra bénéficier d'une exonération de charges sociales pouvant aller jusqu'à 75% et même 100% la 1ère année et 25% la seconde, pour toutes les créations nettes d'emplois résultant de cette réduction".

un programme pour tous

Au delà de l'action qui nous reviendra, nous veillerons à ce que des mesures concrètes soient prises pour la création d'emplois par les entreprises locales.

Nous nous efforcerons, pour notre part, de leur venir en aide en réduisant le plus possible les délais de paiement des travaux qu'elles auront effectués pour nous. Nous ne saurions trop leur recommander alors d'utiliser la formule des **CONTRATS DE SOLIDARITE** pour développer à leur tour les emplois nécessaires à notre Ville.

Comme vous le voyez, ce que nous avons proposé au travers de l'utilisation du Comité Local de l'Emploi de Montataire représente un vaste programme. Il est à la mesure de la situation dramatique de l'emploi vécue par notre région.

Robert TRIN
Maire de Montataire

UNE AVANCEE L'USINE ASTRAL VA POUVOIR SE DEVELOPPER

Un dossier de réalisation de Zone Industrielle sur les terrains situés entre les usines CISATOL, ASTRAL, la route industrielle et les limites de Thiverny est sur le point d'aboutir.

Il s'agit de l'aménagement par la Commune de 90.000 mètres carrés de terrain pour la construction d'usines, et ce, en vue de contribuer au développement économique de notre Ville et d'aboutir à la création d'emplois.

Sur cette zone, 70.000 mètres carrés sont déjà réservés à l'usine ASTRAL dont le dossier déposé en Mairie a été jugé très positif. Il comporte une :

- **Rénovation et modernisation des ateliers existants et leur extension,**
- **Augmentation des effectifs de 37 emplois,**
- **Augmentation de la production de peinture.** (Actuellement ASTRAL importe 17% de ses ventes en France. La modernisation de son usine devrait lui permettre de couvrir tout le marché français, voire d'exporter une partie de sa production.)

Ces importants travaux seront un atout supplémentaire pour le maintien en activité de l'usine ASTRAL sur notre territoire communal.

La Municipalité a donc hâté les démarches permettant la réalisation d'une Zone Industrielle, pièce maîtresse de l'opération.

Malheureusement, jusqu'à aujourd'hui, et malgré l'accord MUNICIPALITE/ASTRAL, l'exécution du plan prévu a été bloquée par la DATAR, héritière de la politique giscardienne, qui refusait de donner son accord. Cet organisme d'Etat prétendait imposer la construction d'une usine nouvelle en... Lorraine.

Suivant l'avis des élus interprétant cette décision comme la fermeture à plus ou moins long terme de l'usine de Montataire et, convaincu que le changement devait aussi s'appliquer à cet organisme d'Etat, le Maire a conduit de nombreuses démarches pour faire annuler la position de la DATAR.

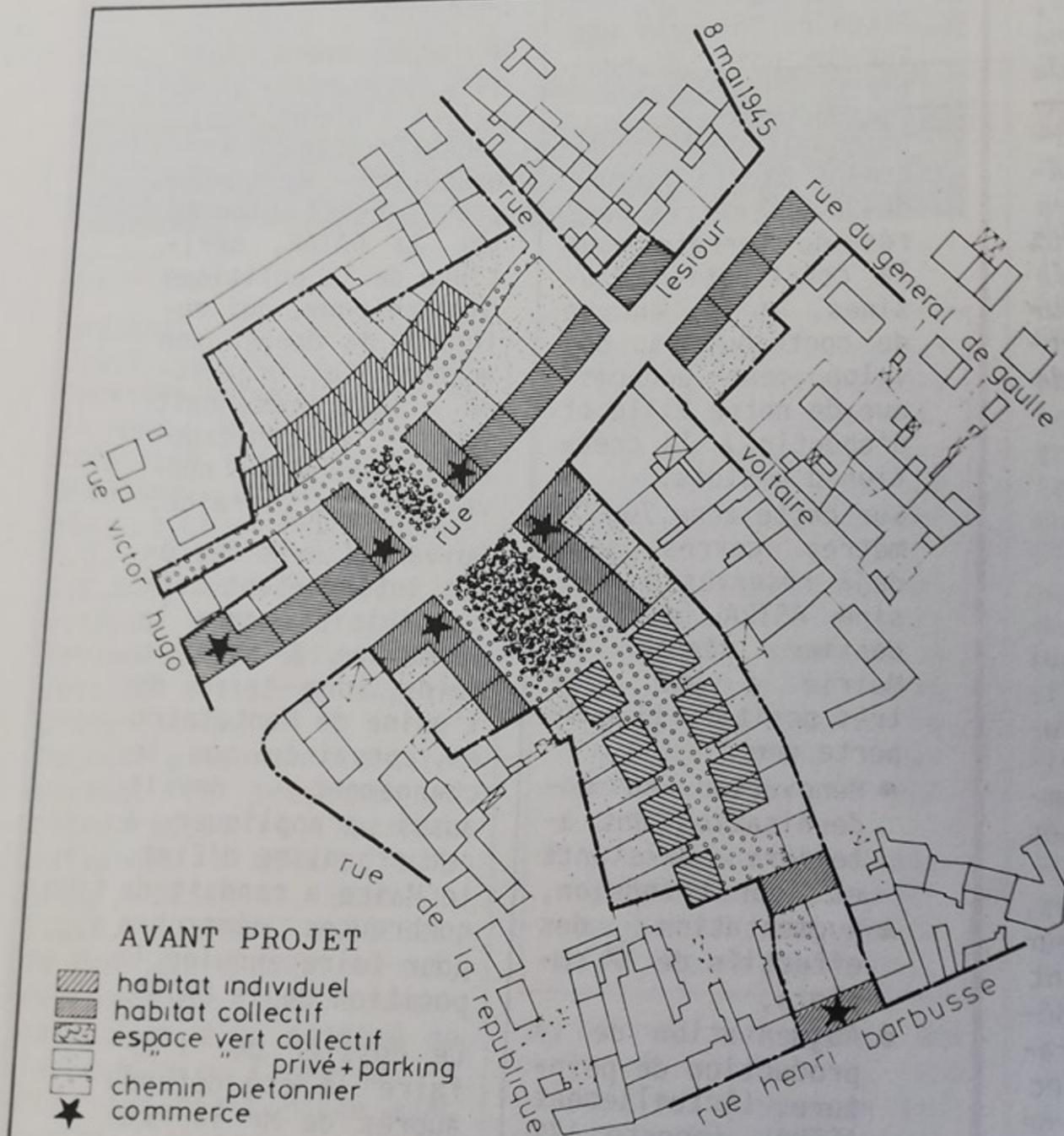
Le dossier de "l'affaire" a été défendu auprès de Mr le Préfet de l'Oise pour intervention des Ministères concernés.

Un avis officieux vient, il y a peu, de nous apprendre que la DATAR accepterait le dossier initial... C'est une bonne nouvelle que nous nous devons donc d'annoncer aux travailleurs d'ASTRAL, à la Commune et au Pays.

VOTRE VILLE CHANGE...

"Toutes les fleurs de l'avenir sont dans les semences d'aujourd'hui".
(Proverbe chinois)

LA RUE LESIOUR... ce n'est plus l'Arlésienne...



Depuis à peu près 20 ans, tous les Montatairiens et plus particulièrement ceux du quartier attendent des décisions sur l'avenir de ce secteur de notre Ville.

Revu et corrigé, le nouveau périmètre d'intervention est maintenant fixé. Le dernier Conseil Municipal a demandé l'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique.

A VOUS LA PAROLE!!

QUARTIER de GOURNAY

IMPASSE
EMILE ZOLA

IMPASSE
DU GAZ

Le dernier Conseil Municipal a adopté un certain nombre de dispositions tendant à donner à ce quartier un meilleur cadre de vie :

- Alignement Impasse Emile Zola, espace vert,
- Création d'une liaison rue de Gournay/Impasse Emile Zola,
- Alignement Impasse du Gaz.

Une réunion avec toutes les personnes a eu lieu le 18 Décembre 1981 sous-sol B de l'Hôtel de Ville.

VOTRE VILLE CHANGE...

UN NOUVEAU SQUARE LENINE



L'aménagement du Square Lénine a été réali-



LE PALACE RAJEUNIT !



La Salle du Palace pendant les travaux

Les ouvriers des Services Techniques Municipaux ont travaillé pendant plus d'un mois à la réhabilitation de la Salle de Spectacle de la rue Jean Jaurès. Des sièges, en passant par une scène et une régie, tout a été revu et aménagé pour vous offrir de meilleures conditions d'accueil afin que vous puissiez apprécier pleinement les spectacles qui vous seront proposés par le Service Culturel Municipal.

sé il y a quelques semaines déjà. Vous y trouverez 2 terrains de pétanque, des bancs, un équipement de tennis de table et un cadre agréable pour venir flaner.

Cette opération entrant dans le program-

me des aménagements de la traversée et de l'entrée de votre Ville, a coûté 290.000 F. et a été réalisée par l'entreprise Loiseleur de Villers St Paul, sous le contrôle des Services Techniques Municipaux.

NETTOIEMENT



Nous rappelons le mois dernier que deux flotiers complétaient par leur travail quotidien le service effectué par les deux balayeuses municipales. Divers témoignages nous ont confirmé depuis que leur emploi répondait vraiment à une attente de votre part et qu'il vous donne entière satisfaction.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES : Deux bennes avec six employés municipaux collectent chaque jour. Deux tournées : Les lundis, mercredis et vendredis, de la Mairie à Magenta - Les mardis, jeudis et samedis, de la Mairie à Usinor. Samedis : collectage particulier pour les grands ensembles.

OBJETS ENCOMBRANTS : Collecte les lers mercredis et jeudis de chaque mois. lers mercredis, de la Mairie à Usinor - lers jeudis, de la Mairie à Magenta.

ENLEVEMENTS DES EPAVES : Contacter le service voirie (Services Techniques Municipaux rue A. Ginisti, Tél. 425.53.04)

DEUX EXEMPLES D'ANIMATION



A l'exposition de la Bibliothèque Paul Eluard

Au mois d'Octobre, à la bibliothèque Paul Eluard, était montée une exposition ayant pour thème **"LA MEDECINE, LA SANTE ET LA SOCIETE A TRAVERS LES LIVRES"**.

Par le biais de panneaux d'informations et d'un éventail le plus large possible de revues, de bandes dessinées, de romans et d'études ou d'encyclopédies, l'orientation donnée à cette manifestation ambitionnait un double but.

D'une part une présentation du patrimoine culturel de nos bibliothèques sur le thème général de la santé.

D'autre part une contribution à l'émergence de l'idée de la nécessité d'une conception nouvelle de la santé qui se traduise par la mise en place des conditions les plus favorables à l'épanouissement physique et intellectuel des travailleurs et de la population dans son ensemble.

Nous espérons que le travail réalisé par le personnel des bibliothèques municipales aura permis, dans leur domaine propre, d'aider les nombreux visiteurs jeunes et moins jeunes qui ont vu l'exposition proposée, à avancer sur la voie de l'acquisition d'une attitude de plus en plus responsable, active et exigeante, dans le domaine de la santé.

Suivant ce même principe, une seconde exposition est programmée pour le début de l'année 1982, à la bibliothèque Paul Eluard. Elle aura pour thème **"LE TRANSPORT PAR CHEMINS DE FER"**.

Fin Novembre, la projection de **"POLICE PYTHON"**, le film d'Alain Corneau a rencontré un franc succès.

Les capacités d'accueil de la nouvelle

salle de travail aménagée dans la bibliothèque Paul Eluard ont pu satisfaire à grand peine à l'affluence des lecteurs qui avaient répondu à l'invitation des bibliothécaires.

Après la projection, l'assistance qui avait tenu à manifester son contentement devant une telle initiative municipale a trouvé tout naturel de "visionner" un deuxième film proposé spontanément sur l'enterrement de MARCEL COENE.

L'hommage ainsi rendu par tous les présents à l'ancien Maire de Montataire nous a permis de mesurer et d'apprécier avec une grande émotion la fidélité et la confiance manifestées par la population à ses élus municipaux.

Fort de ce succès, le personnel des bibliothèques de Montataire peut déjà annoncer que "l'expérience cinéma" sera renouvelée et que des dates de projections sont déjà arrêtées. Le 13 Janvier, par exemple, avec un film "fantastique", et le 14 Mars avec un film abordant la question du racisme.

Il reste, pour être complet au sujet des animations de nos bibliothèques, à mentionner le projet d'invitation d'un écrivain pour un entretien à bâtons rompus avec des élèves d'écoles primaires pour le début d'année 82.

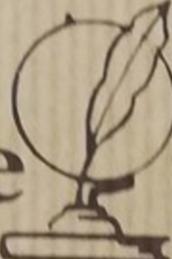


LYONNAISE DES EAUX

une société de services
au service des collectivités locales

dans votre région :
REGION
PARISIENNE NORD
Rue Buhl BP. n° 11
60 103 CREIL Cédex
Tél. 425.25.22

production
distribution
assainissement
gestion
des services municipaux



librairie papeterie

M. LEMAIRE

Matériel scolaire - Choix de matériel pour travaux manuels

OUVERT AUX MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT ET COLLECTIVITES SEULEMENT

Bureau : Tél. 424.08.65
BP. 6 GRAMOISY
60 660 CIRES-LES-MELLO
Magasin : Tél. 456.64.30
14, rue de la Croix Aude
60 340 ST LEU D'ESSERENT
(rue de l'église prol.)



QUAND CELUI QUI CONSTRUIT...
EST AUSSI CELUI QUI FINANCE
... ON PEUT
AVOIR CONFIANCE !

Le Crédit Immobilier de l'Oise vous propose...
**PLUSIEURS RÉALISATIONS DE PAVILLONS
ET D'ACCESSIONS A LA PROPRIÉTÉ DANS VOTRE RÉGION**
LIVRÉS ENTIÈREMENT TERMINÉS
COMPRIS CHAUFFAGE, PEINTURES, CLÔTURES

**FINANCEMENT P.A.P.
ET A.P.L. POSSIBLE**

M. LEDENT 455.23.86 27, rue Gambetta à Creil

Lucette Fleurs



INTERFLORA

24, rue de la République
60 160 MONTATAIRE
Tél. 425.64.61



CAISSE D'ÉPARGNE
ECUREUIL

POUR CEUX QUI VEULENT COMPTER PLUS

65, rue Jean Jaurès
Tél. 425.73.70
MONTATAIRE

QUINCAILLERIE.CADEAUX

ETS. **CADY**

75, rue Jean Jaurès
60 160 MONTATAIRE. Tél. 425.72.30

 **PHILDAR**

Mme SAINTRAPT
1 bis PL. AUGUSTE GENIE
60160 MONTATAIRE

**SOINS DES CHEVEUX
PERMANENTES TRAITANTES
GARANTIE DES COLORIS**


WELLA

**UNE GAMME COMPLETE
DE PRODUITS CAPILLAIRES**

Mme.THERESE ROUSSELLE

178 RUE JEAN JAURES
60160 MONTATAIRE
Tel. (4)425.22.21

AUTOBUS ROUTIERS DE L'OISE S.A.

SERVICES REGULIERS DE VOYAGEURS
Sces SCOLAIRES/OUVRIERS
EXCURSIONS FRANCE ET ETRANGER

DEVIS GRATUIT
SUR DEMANDE

32/34 Av. Gambetta BP 11
60600 CLERMONT
Tél. 450 20 31 - 450 27 48

*Nous remercions tous les annonceurs
qui ont apporté leur aide aux
"Amis de Montataire"
Nous recommandons à nos lecteurs
de leur réserver en priorité
leurs achats*

COMMUNIQUE

SNCF

**PROGRAMMES
DE VOYAGES**

CARNAVAL DE NICE

12/02/82 AU 18/02/82
OU

19/02/82 AU 25/02/82

PRIX : 1.830 FR

PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE

SUPP. 325 FR EN CHAMBRE INDIVIDUELLE

VOYAGE ALLER/RETOUR EN COU-
CHETTES 2^{ème} CLASSE
PENSION COMPLETE (SAUF BOIS-
SONS)
EXCURSIONS GUIDEES
RESERVATION DANS TRIBUNES NU-
MEROTEES

Pour tous autres renseignements
téléphonez en Gare de CREIL
455.08.40
ou venez nous voir...

PYRENEES

24/01/82 AU 30/01/82
OU

28/02/82 AU 06/03/82

PRIX : DE 1.400 à 2.100 FR
selon classe et type forfait

SUPER BAGNERES

FORFAIT A

VOYAGE ALLER/RETOUR EN COU-
CHETTES 1^{ère} OU 2^{ème} CLASSE
TRANSFERT LUCHON/SUPERBAGNERES
PENSION COMPLETE (SAUF BOIS-
SONS)
HEBERGEMENT HOTEL 2 ETOILES NN
REMONTES MECANQUES ILLIMI-
TEES DU LUNDI AU SAMEDI
COURS DE SKI (4 h par jour) du
LUNDI AU SAMEDI

LUCHON

FORFAIT B

VOYAGE ALLER/RETOUR EN COU-
CHETTES 1^{ère} ou 2^{ème} CLASSE
PENSION COMPLETE (SAUF BOIS-
SONS)
HEBERGEMENT HOTEL 2 ETOILES NN

CULTURE...

Garonnaire chez nous

Pouvait-on imaginer cadre plus approprié pour l'approche des peintures de GARONNAIRE que l'Eglise Notre-Dame de Montataire ?

Dans un environnement musical de grande qualité créé par l'ensemble PUPITRE 14, les participants au concert organisé par le Service Culturel Municipal ont pu contempler tout à loisir les tableaux présentés par l'artiste.

Marque indéniable du succès remporté par Garonnaire, de nombreuses toiles furent emportées en ce dernier soir du mois d'Octobre.

Suivant une politique nouvelle d'acquisition d'oeuvres d'art ayant pour but la constitution d'un patrimoine artistique municipal, notre Ville est devenue propriétaire d'un tableau de Garonnaire qui sera prochainement "accroché" en Salle du Conseil Municipal.

NOTEZ BIEN:

AU PALACE

9 AU 16

JANVIER

**SEMAINE
DU CINEMA
FANTASTIQUE**

SPORT... SPORT...

BRAVO! MARIE HELENE



Robert TRIN remettant la Médaille de la Ville de Montataire à Marie Hélène AUBERT

Avec vingt deux titres de championne de l'Oise et vingt de Picardie aux poids, disque, hauteur, javelot et 80 m haies, MARIE-HELENE AUBERT du Montataire A.C. est une athlète complète de haut niveau.

CHAMPIONNE DE FRANCE du poids (13,33m) et du disque (37,62m) U.F.O.L.E.P., détentrice du record de France dans cette dernière discipline, Marie-Hélène a reçu des mains du Maire de Montataire la médaille d'or de la Ville pour ses performances de haut niveau au cours d'une réception des plus amicales. Avec l'Office Municipal des Sports, nous tenons à la remercier d'avoir su porter si haut les couleurs de la Ville et nous lui souhaitons les plus grands succès dans sa carrière sportive.

'MUNDIAL' 1982

Le 5 Décembre, transportés gratuitement jusqu'au Parc des Princes, des élèves de Montataire ont pu assister au match FRANCE/CHYPRE comptant pour la coupe du monde de Foot-Ball de Juillet 82 en Espagne.

Le Service des Sports, dans sa partie animation, a pu en effet obtenir une trentaine de places gratuites auprès de la Fédération Française de foot-ball.

En accord avec la Commission des Sports, ces places destinées aux scolaires ont été réparties suivant l'ordre alphabétique des groupes de Montataire. Ce sont donc des élèves du groupe Danièle Casanova qui ont bénéficié des premières invitations.

Nous espérons que les élèves des prochaines écoles concernées seront aussi enthousiastes que les premiers pour assister aux matches à venir, soit :

FRANCE/ITALIE, FRANCE/ANGLE TERRE et FRANCE/URUGUAY.

Amicale des Communaux

Saviez-vous que les employés communaux de Montataire avaient formé une équipe de foot-ball et qu'elle réalise des..."prodiges" ? Ne perdre que 4 matches sur 12 joués en rencontres amicales, il faut le faire, comme on dit !... Comment voulez-vous que nous soyons graves pour en parler lors que les pratiquants eux-mêmes se sont fixés pour principe de ne pas trop se prendre au sérieux... Alors, saluons leur bonne idée et félicitons-les de savoir nous donner un exemple réussi de bonne camaraderie.

OBJECTIF: LA LUTTE POUR L'EMPLOI

Les feuilles d'impôts 1981 viennent tout juste de "tomber" et déjà vos élus municipaux s'attachent à préparer le budget primitif 1982.

Si nous ne pouvons encore vous donner des indications précises de sommes ou de pourcentages retenus d'une part parce qu'il nous manque encore certaines données chiffrées, d'autre part parce que l'étude globale à mener au niveau municipal nous demande du temps, nous pouvons toutefois vous communiquer les grandes orientations tracées lors de la dernière réunion du Conseil Municipal.

Le budget primitif étant l'expression de la politique municipale pour l'année à venir, **LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE ET POUR L'EMPLOI** sera l'axe essentiel défini pour l'année 1982.

A travers le Comité Local de l'Emploi, des interventions seront menées. Elles auront des incidences financières indirectes assez minces bien qu'il faille se donner des moyens pour disposer d'éléments suffisants et de possibilités d'actions rapides.

Mais la Municipalité, qui emploie un certain nombre d'ouvriers et d'administratifs, sera directement concernée par les mesures nouvelles à mettre en oeuvre.

En effet, nous situant dans le cadre d'un soutien à la politique gouvernementale, notamment dans le domaine des propositions faites en faveur de l'emploi, nous sommes amenés à examiner de plus près encore la situation des différents secteurs de l'activité municipale et à étudier les incidences découlant de réductions d'ho-

raires et de l'amélioration des conditions de travail envisagées pour le Personnel, sans que soient réduits les services rendus à la population. Nous allons ainsi, pour notre part, contribuer à la création d'emplois.

Sans que l'étude en soit achevée, nous pouvons donc déjà prévoir **une élévation de nos dépenses de fonctionnement**. Mais soyons clairs : notre intention n'est pas de créer à tout prix des emplois dits "improductifs". Notre objectif essentiel est d'amplifier l'action engagée pour l'amélioration du cadre de vie déjà entreprise dans notre Ville. Il ne s'agit donc pas de réaliser des créations de prestige comme certains ont voulu nous le reprocher et vous le faire croire, mais d'aboutir à des créations indispensables à la population tels que : des espaces verts, de nouveaux bâtiments et d'autres travaux d'aussi grande importance.

Il est évident, par exemple, que nous avons besoin d'une salle de sports à J. Decour, d'un centre aéré, d'une piscine, etc... Bien sûr, tout ne pourra être fait en même temps, mais cela signifie qu'il nous faut au moins **maintenir nos dépenses d'investissement à leur niveau de 1981**.

Il faut d'ailleurs noter que sans ces nouvelles dépenses d'investissement, nous risquerions, à moyen terme, de ne plus avoir de "travail à donner".

Pour nous résumer : nous allons **augmenter nos dépenses suivant un pourcentage général que nous nous efforcerons de maintenir le plus proche possible des réalités locales**.

Alors se pose la question des recettes. Concrètement qui va payer ?

En matière d'imposition locale, le Conseil Municipal a décidé de poursuivre la politique engagée en 1981. En gros, nous pouvons affirmer que la Taxe d'Habitation continuera de diminuer tandis que les autres taxes progresseront

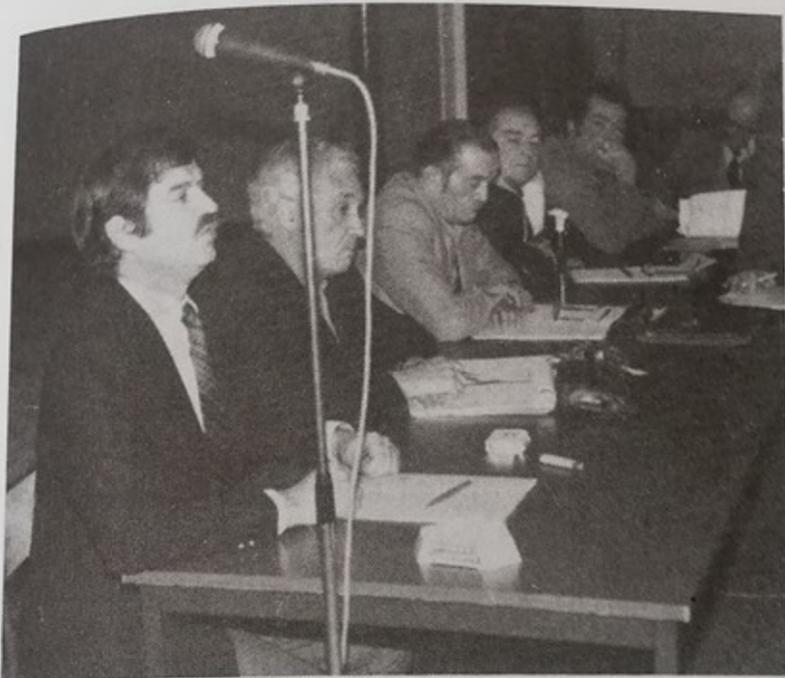
En dépit de ce qu'en a dit la presse locale, le Conseil Municipal est satisfait de cette orientation. Prêt à étudier et réparer des "bavures" très limitées qui ont pu se produire, il a décidé de persister et de... signer.

Nous estimons que l'ensemble de cette politique budgétaire est cohérente. L'année 1981 a prouvé qu'elle était efficace. En 1982, nous avons la volonté de continuer à servir les intérêts de l'ensemble de la population et à défendre les besoins des couches les plus défavorisées. Mais, certes, cela impliquera des choix souvent délicats...

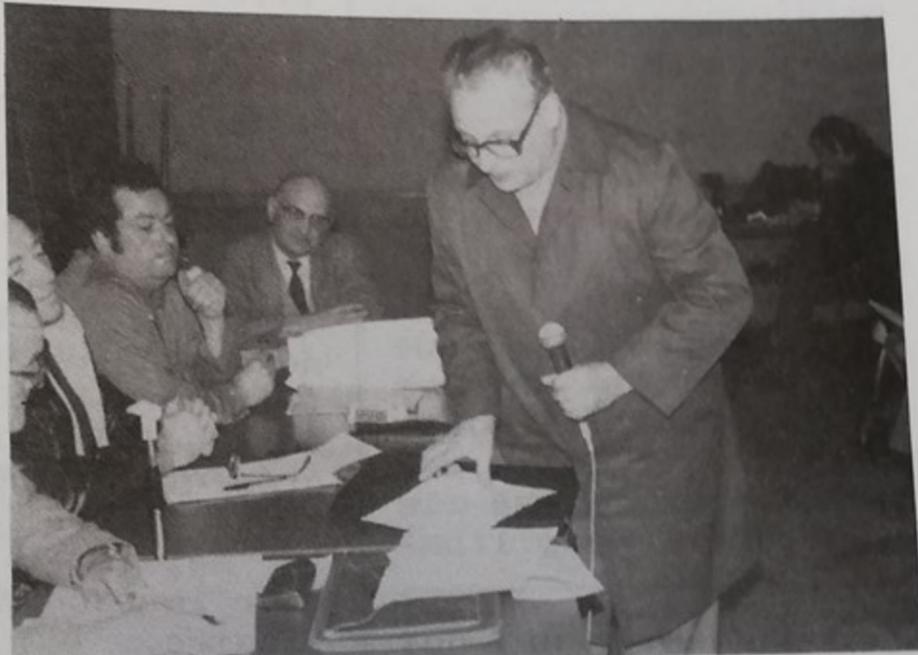
Le Conseil Municipal ne peut pas tout, tout seul. Il a besoin de vous, apportez-lui votre aide et développez vos actions et vos luttes chaque fois qu'il vous y appellera.

FELIX GAMBIE
RESP. de la COMMISSION FINANCES

COMMERÇANTS: UNE SITUATION PARTICULIERE EXAMINEE SEREINEMENT



intervention de M. D. BROCHOT



M. Marcel QUENON commerçant exposant un dossier

L'application des décisions municipales en matière d'imposition a décidément fait couler beaucoup d'encre dans la Presse locale.

Naïf celui qui penserait qu'il s'agissait de relater **la mesure exceptionnelle de révision en baisse de la Taxe d'Habitation payée par tous (jusqu'à 600 Frs pour certains).**

Non, le "fait journalistique" important était ailleurs : "Les commerçants de Montataire étaient en colère" !

Pour vous informer plus sérieusement sur le sujet redonnons donc aux choses leur importance réelle.

Dans le calcul effectué par les élus municipaux, les répercussions de la cotisation minimum retenue pour les commerçants de Montataire ont été parfois plus importantes pour 150 d'entre eux que ce qui était attendu.

A l'origine de cette augmentation trop élevée pour certains : l'incidence de

la valeur de la Taxe d'Habitation du logement choisi pour déterminer le montant de cette cotisation minimum.

Devant une délégation spontanée de commerçants venue "demander des comptes" en Mairie, et en l'absence du Maire retenu par ailleurs, Daniel BROCHOT, Premier adjoint, tenait à confirmer la politique budgétairée par la Municipalité et à insister sur l'effort à poursuivre pour rendre le moins injustes possible les impôts locaux supportés par les habitants de notre Ville.

Rappelant d'autre part que **La Taxe Professionnelle réclamée aux commerçants de Montataire restait nettement inférieure à celle exigée partout ailleurs.**

Daniel BROCHOT assurait cependant la délégation que ce problème particulier, objet d'un litige, serait examiné au plus tôt en Bureau Municipal et qu'il n'y aurait aucune difficulté à étudier cas par

cas la situation de personnes trop lourdement imposées.

Une seconde réunion moins impromptue tenue plus tard salle de la Libération, en présence du Maire et d'élus du Conseil, devait déboucher sur un soutien municipal aux diverses démarches des commerçants pour obtenir tous les dégrèvements possibles et délais supplémentaires nécessaires pour payer l'Administration des impôts.

Enfin, témoignage de leur souci de ne voir lésée aucune catégorie de la population montatairienne, Messieurs Robert TRIN et Daniel BROCHOT, accompagnés de commerçants, ont tenu à rencontrer des représentants des Services fiscaux départementaux pour éclairer et "assainir" au mieux une situation qui, tenue plus longtemps en sursis, aurait pu laisser croire que quelque part encore les liens entre la Municipalité et ses commerçants s'étaient distendus.

ETAT CIVIL LISTES ELECTORALES

"Voter est devenu un droit pour tous, grâce aux luttes du Peuple. Ne le laissez pas à ceux qui savent si bien s'en servir pour défendre des intérêts qui ne sont peut-être pas les vôtres".

Nous rappelons que l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Cette dernière sera close le 31 Décembre pour l'année 1982.

Les jeunes gens qui auront 18 ans avant le 28 Février 1982 doivent se présenter en Mairie dès maintenant (l'inscription se fait sur présentation d'une pièce d'identité.)

ATTENTION : ELECTIONS CANTONALES LES 14 ET 21 MARS 1982.

BOURSES SCOLAIRES

Le Service de l'Etat-Civil rappelle aux intéressés qui ont formulé une demande de bourse scolaire de passer régulièrement en Mairie afin de pouvoir retirer leur chèque.

ARRIVEES... ET DEPARTS

Afin de nous permettre de remplir ou de mettre à jour nos fiches de population et pour se faire éventuellement inscrire ou rayer de nos listes électorales, nous demandons

à toute personne venant vivre à Montataire ou nous quittant, de bien vouloir se présenter en Mairie avec son livret de famille ou autre pièce d'identité.

RECENSEMENT MILITAIRE

Nous attirons l'attention des jeunes gens nés dans le quatrième trimestre 1963 sur le fait qu'ils doivent se présenter en Mairie avec le livret de famille de leurs parents pour le recensement militaire.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

En 1975, Montataire comptait 13.166 habitants. Combien seront nous en 1982 ? Réponse en... Mars prochain !

PERSONNEL MUNICIPAL

Nous les avons accueillis depuis peu dans nos services. Mais déjà, comme tous les autres employés communaux, ils ont à coeur de servir au mieux la population de Montataire :

A l'Etat-Civil :
Melle FREY Sylvie

A l'accueil Mairie :
Mme PLUYM Françoise

Au service du personnel :

Melle HUHARDEAUX Rachel

Au service scolaire/enfance :
Mr REGULA Patrice

SERVICE TECHNIQUE

Pour améliorer son fonctionnement et répondre aux besoins de la Ville, le Service Technique vient d'être restructuré comme suit:

- SERVICE ETUDES ET URBANISME (dossiers techniques, demandes de subventions)
- SERVICE VOIRIE (voirie, espaces verts, assainissement, éclairage public...)
- SERVICE BATIMENTS (entretien des bâtiments, travaux en régie, travaux neuf)
- SERVICE EQUIPEMENTS NOUVEAUX (constructions nouvelles, vérification...)
- SERVICE ADMINISTRATIF

SANTE VACCINATIONS

Ce qu'il faut savoir :

- Vaccinations Tétracoq ou DT polio : 3 piqûres espacées d'un mois chacune. Rappel un an après. Rappels suivants tous les 5 ans.
- B.C.G. : le contrôle du B.C.G. par monostest doit être fait tous les 2 ans au minimum. Nous rappen-

ions qu'il serait souhaitable de le faire tous les ans.

- VARIOLE : rappel tous les 10 ans.

Les vaccinations peuvent être faites par votre Médecin traitant ou gratuitement au Centre de vaccinations (PMI 2 Rue Armand Desnosse).

SERVICE "INFO" ERRATA

Dans notre dernière édition de "Montataire Informations Municipales" une erreur typographique a malencontreusement faussé les heures de permanence en Mairie de M. Daniel BROCHOT.

Nous vous prions donc de nous excuser et de bien vouloir noter la rectification suivante :

Permanence de Mr BROCHOT : le 1er Samedi du mois de 10 H 30 à 12 H 00.

D'autre part, le "bon" numéro de téléphone du Service Social Municipal à demander est le : 425.75.31

SERVICE SCOLAIRE RESTAURATION

Le gérant des restaurants scolaires attire à nouveau l'attention des parents musulmans sur le fait

que les menus scolaires sont confectionnés en tenant compte des traditions religieuses. Le Service scolaire est à votre disposition pour noter vos indications à ce sujet.

Nous vous rappelons que la Municipalité distribue quotidiennement et gratuitement dans les écoles maternelles des "briques" de lait aromatisé ou non aux enfants qui le désirent et ceci dans un but d'équilibre nutritionnel.

CLASSES DE NEIGE

Cette année encore des enfants des classes primaires de Montataire vont bénéficier d'un séjour en classes de neige.

C'est à Saint Dalmas dans les Alpes Maritimes, qu'ils pourront travailler et se détendre dans une atmosphère des plus bénéfiques pour leur santé et leurs études tout en enrichissant leur esprit de camaraderie ainsi que leur contact avec les éducateurs.

Partiront en Janvier une classe de Jean Jaurès et une de Paul Langevin B.

En Mars : une classe de Jacques Decour A et une de J. Decour B.

ACTION SOCIALE NOEL A LA MONTAGNE

En cette fin d'année

1981, une vingtaine d'enfants auront passé leurs vacances de Noël à ROMEYERE dans le Vercors grâce à l'aide apportée par la Municipalité pour leurs frais de séjour et par le Secours Populaire pour leurs vêtements.

Le choix proposé pour les familles bénéficiaires a été fait en accord avec les instituteurs et directeurs des écoles primaires de notre Ville.

Nous espérons que tout ce petit monde reviendra parmi nous avec des images et des histoires plein la tête..

ATTENTION :
EN RAISON
DES FETES
DE FIN D'ANNEE
LA MAIRIE
ET LES SERVICES
MUNICIPAUX
SERONT FERMES
SAMEDI 26 DECEMBRE
ET
SAMEDI 2 JANVIER

FLASHINFO
SUPPLEMENT AU BULLETIN MONTATAIRE INFORMATIONS MUNICIPALES

DECEMBRE 1981

périodique édité par
l'Association

"Les Amis de Montataire"

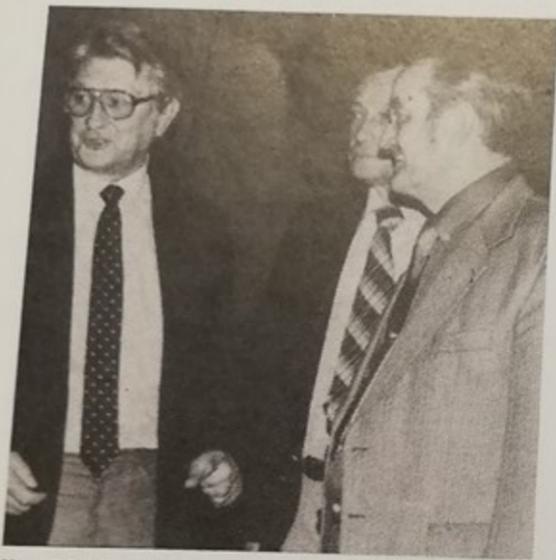
Directeur de publication :
M. DUBOS

Impression
Service Informations
municipales

Le pliage, l'encartage et l'agrafage de FlashInfo sont effectués au Centre d'Aide par le travail à Creil, antenne de l'hôpital de Clermont.

DANS NOTRE VILLE LE...

4 OCTOBRE CONGRES FRANCE R.D.A.



Mr FRAENKEL dans notre Ville

Nous vous avons déjà relaté la visite effectuée dans notre Ville par Mr FRAENKEL, Maire de Finsterwalde, à l'occasion du Congrès départemental de l'Association France/R.D.A.. Le Comité de l'Oise de France/R.D.A. nous précise "Le Congrès du 4 Octobre à Montataire a permis de dégager de multiples idées nouvelles pour utiliser au mieux les nombreux moyens existants afin de favoriser les échanges. Nous avons insisté pour que l'effort développé par la R.D.A. depuis quelques années pour l'amélioration de la réciprocity des échanges soit accentué et nous ferons tout pour rechercher et appliquer de nouveaux moyens permettant d'aller dans ce sens".

Le Comité de l'Oise souligne que ce point de vue a été majoritairement partagé au Congrès national et rappelle la participation de Montatairiens les 7 et 8 Novembre 1981 au Havre.

RAPPEL DES SEJOURS PROPOSES PAR L'ASSOCIATION :

Vacances de Pâques :

Pour les instituteurs, professeurs et responsables de parents d'élèves : symposium sur l'enseignement en R.D.A. dans le district de GERA : 600 Frs (voyage non compris).

Juillet et Août :

Pour les enfants de 10 à 13 ans colonies de vacances : du 7 au 30 Juillet 1982 à Finsterwalde ou dans le district de Karl Marx Stadt.

du 3 au 28 Août sur les bords de la Mer Baltique.

Prix : 1.500 Frs tout compris.

Juillet et Août :

Camp linguistique et camp d'adolescents également.

25 OCTOBRE POUR LA PAIX

Répondant à l'appel du MOUVEMENT DE LA PAIX, de nombreux Montatairiens étaient au rassemblement national de Paris. En notre nom ils ont pu ce jour-là traduire notre indignation contre l'emploi possible des armes nucléaires et réclamer la suppression conjointe des SS20 soviétiques et des Pershing américains.

8 NOVEMBRE AVEC LES IMMIGRES

Présidant une assemblée de la population immigrée de notre localité,



Photo ci-dessous : Robert TRIN honorant les victimes de 14/18

lité, réunie à l'initiative du P.C.F., Robert TRIN a rappelé les combats menés par la Ville, la population et ses élus, contre le racisme, les guerres coloniales, pour la liberté et l'émancipation de tous les peuples, pour la fraternité. Dénonçant l'interdit qui frappe la population immigrée dans certaines municipalités, le Maire proposa de lutter pour un élargissement des structures d'accueil et d'habitat.

11 NOVEMBRE

A l'occasion de l'anniversaire de l'Armistice de 1918, Robert TRIN devait insister sur la nécessité de poursuivre la lutte :

- Pour stopper la course aux armements,
- Pour que s'ouvrent immédiatement et sans préalable des négociations sur tous les missiles et autres armements nucléaires de portée moyenne, en premier lieu américains et soviétiques, concernant l'Europe.
- Pour que soit interdite universellement l'arme à neutrons,
- Pour que les sommes astronomiques dépensées en vue de détruire et de tuer soient affectées aux oeuvres de vie...